

LE JOURNALZONNAIS

Journal trimestriel de la commune d'Alzonne

N° 5 octobre - novembre - décembre 2004



Infos dernières

Sens interdit

A compter du 10 janvier 2005, la Grand' Rue sera en sens interdit de la rue de Canelle (maison Flaud) jusqu'à la route de Raissac (maison Calvel).

Pour vos jardins

Le SICTDM souhaite favoriser la mise en place de composteurs individuels. Si vous êtes intéressés, prenez contact avec Céline AIME. Une information spécifique sera faite prochainement.

Remerciements

L'équipe municipale tient à remercier M. FORMILHAGUE pour la cession gratuite d'une partie de sa propriété.

Par ce geste, il a permis la réfection et l'amélioration du carrefour de la rue Prigonde avec l'avenue Antoine GAYRAUD.

ALZONNE SUR LE NET

Dans les prochaines semaines, un site internet sur le village va voir le jour.

Depuis de longues semaines, quelques passionnés ont beaucoup travaillé et ont enfin réalisé un site internet sur notre commune.

Dès cet automne, les négociations nécessaires avec France Télécom ont abouti à sa prochaine mise en ligne.

Mais que trouvera-t-on sur ce site ?

Les internautes y trouveront essentiellement des informations : la vie du village, les infos municipales, les activités des associations, des infos pratiques sur vos démarches administratives, un annuaire des acteurs économiques de la commune, une rubrique jeune avec des liens vers leurs sites favoris, et enfin des liens vers les sites internet de nos partenaires (Conseil Général et Régional, office intercommunal de tourisme, Aude Pays Cathare etc ...)

Le site se veut aussi un lieu d'échange et de communication. C'est ainsi que vous pourrez y trouver un forum de discussion, des liens vers la messagerie de la mairie, des services administratifs ou vers les techniciens qui assurent la maintenance et

l'élaboration des pages web.

La charge de travail reste encore relativement importante pour améliorer le contenu et la convivialité de notre site. Aussi, les bonnes volontés sont les bienvenues pour donner des idées et des axes de réflexions.

L'équipe communication du conseil municipal est à l'écoute de toutes vos suggestions, vous pouvez donc les transmettre au secrétariat de la mairie.

Sur un plan pratique, les internautes pourront accéder au site en tapant l'adresse "<http://www.alzonne.fr>" sur leur navigateur internet.

Parallèlement, la commune d'Alzonne bénéficie depuis fin décembre du haut débit internet, plus connu sous le sigle ADSL.

Grâce à une convention signée entre le Conseil Général et France Télécom, les communes de l'ouest audois sont équipées maintenant de cette nouvelle norme de communication.

Les demandes étaient nombreuses depuis plusieurs mois, les internautes alzonnois pourront maintenant surfer et télécharger tout à fait confortablement.

Le mot du maire

Décembre est en général le moment où l'on dresse le bilan des actions engagées pendant les douze derniers mois.

La parution régulière du "Journalzonnais" me dispense aujourd'hui de cet exercice de style.

En effet, la diffusion régulière de ce document permet à chacun de vous, à des étapes que je sais attendues, d'être parfaitement informés des temps forts et des événements marquants qui rythment la vie de notre communauté.

J'adresse mes plus vifs remerciements et mes félicitations à l'équipe de rédaction qui a tenu ses engagements et les objectifs qu'elle s'est fixé afin d'assurer à la satisfaction de tous la difficile mission de "communiquer".

J'invite par la même occasion tous ceux qui se sentent la fibre "journalistique" à rejoindre cette dynamique équipe.

Le passage à la nouvelle année est aussi la période où se formulent les vœux.

Convaincu que le quotidien de notre village est encore agréable et paisible, j'émettrais toutefois le souhait qu'en ces jours de fêtes, certains d'entre nous (jeune ou moins jeune) reçoivent en cadeau une petite dose de civisme.

- ☞ un peu de civisme pour mieux utiliser containers, caissettes et autres collectes du mercredi et par là même respecter les personnels chargés d'enlever les déchets que chaque jour nous produisons
- ☞ un peu de civisme pour profiter au mieux des espaces publics,
 - en balayant devant sa porte, au sens propre, sans pousser les feuilles chez son voisin
 - en ramassant les excréments de son animal de compagnie favori
 - en évitant de laisser les rues souillées par des tâches d'huile et des gravas après vidanges et autres travaux
 - en évitant d'abandonner des véhicules épaves pendant des mois sur des places de stationnement
 - en se dispensant le soir de jeter dans les bacs à fleurs ou espaces verts, revues, bouteilles, emballages vides ou autres canettes.
- ☞ un peu de civisme encore et de compréhension afin d'éviter que le maire n'ait à solutionner quotidiennement des problèmes de voisinage allant du chien du voisin qui aboie à l'étendoir à linge de la voisine qui dépasse sur la rue...

Ainsi si chacun y met un peu du sien, la collectivité et ses services pourront consacrer plus de temps, de moyens et d'énergie aux nombreux projets (dont certains sont évoqués dans ces pages) nécessaires à structurer, développer et préparer notre territoire aux évolutions des années à venir.

En effet, 2005 verra j'en suis persuadé, de par l'application ou l'interprétation qui seront faites des lois de décentralisation, une accélération du processus de réorganisation et de restructuration de notre espace de vie ou les nouveaux "outils" tels que communauté de communes et même "pays" devront prendre toute leur place dans les politiques de développement et d'aménagement que nous maîtriserons et mettrons en place.

A l'heure de la trêve dite "des confiseurs" où chacun s'accorde une pose, je vous adresse

MES VOEUX LES MEILLEURS ET LES PLUS SINCERES

que 2005 réponde à vos attentes et vous apporte santé, bonheur et prospérité.

Mais demain, au réveil je vous invite toutes et tous à devenir ou à rester (pour ceux qui le sont déjà) des citoyens militants, des militants engagés, engagés dans leur fonction d'élus, dans le monde associatif, dans le mutualisme, dans le syndicalisme afin de lutter contre l'isolement et l'individualisme qui nous guettent et prendre une part active à la construction d'un avenir qui ressemblera, au moins un peu, à celui dont nous rêvons.

Les grands projets

Les informations municipales

Lotissement FONTORBE II

La procédure d'appel d'offres va être lancée.

Le projet consiste en la création de :

- 12 lots en construction libre
- 4 logements T3 (RDC) pour les personnes âgées
- 8 logements T3-T4 en accession à la propriété
- 8 logements collectifs T3 (R+1)

Réhabilitation du Centre d'Accueil

L'opération de la réhabilitation de l'ancien centre d'accueil consiste en la création :

- d'un local commercial au rez-de-chaussée
- d'une salle communale au rez-de-chaussée
- de 4 logements locatifs sociaux aux étages

Les dossiers de demande d'aide financière ont été déposés auprès des administrations concernées.

Construction de la future gendarmerie

L'implantation de la future gendarmerie à l'entrée Ouest d'Alzonne comportant les locaux de service, 5 logements T4 et 3 logements T5, fait l'objet d'une étude par un promoteur en coordination avec le Groupement de Gendarmerie de l'Aude.

Aménagement cœur de village

Place Gambetta : le projet d'aménagement consiste à requalifier l'espace de cette place, d'en améliorer le stationnement et d'y aménager un espace convivial ombragé.

La Promenade : dans le cadre du réaménagement de la traversée d'Alzonne par la RN 113, la place centrale du village fera l'objet d'une réhabilitation.



Alzonne, vue du ciel

Construction de logements locatifs : Le Pressoir I et II

Le Pressoir I : l'ancien Hôtel Galy va être réhabilité en 4 logements sociaux locatifs.

Le Pressoir II : Réalisation de 10 logements locatifs de type 2 et de type 3 en duplex avec terrasses.

Le maître d'ouvrage de cette opération est la société Coopérative de Production HLM MARCOU HABITAT. Les travaux ont débuté ces derniers jours.

Documents d'urbanisme

Le POS (Plan d'occupation des sols) ne correspondant plus aux exigences actuelles de l'aménagement spatial de la commune, le Conseil Municipal a décidé la prescription de l'élaboration d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui permettra ainsi une meilleure définition de l'affectation des sols, une organisation de l'espace communal et permettra de définir un projet d'aménagement et de développement durable de la commune.

Conjointement a été décidé le lancement d'une procédure de révision simplifiée du POS dite d'urgence justifiée par le caractère d'intérêt général de la construction de la nouvelle gendarmerie.

Ces deux procédures feront l'objet prochainement d'enquêtes publiques.

ETUDE DIAGNOSTIC DU RESEAU D'EAU POTABLE

Le réseau d'eau potable qui alimente la commune est exploité en régie communale.

Cette étude a permis d'établir un bilan général des réseaux existants et d'en améliorer le fonctionnement.

PROGRAMME VOIRIE

Dans le cadre du programme annuel de la voirie, il a été prévu cette année la réfection du Chemin de Cayrol. Les travaux devraient débuter prochainement.

IMMEUBLE LA PROMENADE

La réhabilitation de cet immeuble sis sur "la Promenade" consiste en la création d'un local commercial en rez-de-chaussée et d'un appartement T3 duplex.

BATIMENT SUD ECOLE

Après les travaux réalisés lors d'une première tranche relatifs à la démolition du bâtiment existant et en la construction d'un bâtiment neuf incluant le préau, les sanitaires et une salle de classe, la réalisation de la 2^{ème} tranche est en train de se terminer : Réhabilitation de l'immeuble bâtiment Sud (toiture, façades) et création de locaux administratifs.

REFECTION PRESBYTERE

Le presbytère héberge à ce jour Monsieur le Curé qui en occupe une partie aménagée en logement et en salle de réunion.

La toiture de cet immeuble et les pièces existant en sous-toiture vont être entièrement rénovées.

PARVIS DE L'EGLISE

Le parvis actuel de l'église va être démoli pour être réaménagé (accessibilité entre autre).

HANGAR MUNICIPAL

Le projet de réalisation d'un hangar municipal abritant les services techniques et la création de garages locatifs a été décidé. Réalisation courant 2005.

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

L'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement avec zonage du territoire communal est maintenant terminée et permet donc de définir les solutions techniques les mieux adaptées à la gestion des eaux usées d'origine domestiques et pluviales en assainissement collectif ou autonome.

Sont également recensés les rejets d'eaux usées liés à l'exploitation d'activités agricoles artisanales ou encore industrielles.

Une enquête d'utilité publique sera prochainement lancée.

Implantation d'antenne

Le Conseil Municipal a pris acte de la nouvelle position prise par l'Association FONTORBE à savoir : pas d'opposition à l'implantation de l'antenne sur le site proposé par la mairie à proximité du nouveau transformateur en bordure du chemin de Cayrol. A suivre.

Aménagement de la RN 113

Dans le cadre de l'aménagement et de la mise en sécurité de la traversée d'Alzonne, un projet de travaux concernant la portion de la RN allant des anciens établissements "G. PARUSSO" jusqu'à l'ancien night club "le Scorpion" devrait voir le jour prochainement. Cet aménagement aura pour but, le ralentissement des véhicules entrant dans l'agglomération, et la possibilité de circulation piétonne sur les bords de la RN 113. Pour ce faire, les fossés seront busés et remplacés par des cheminements piétonniers. La voie centrale sera supprimée et remplacée par des îlots. Les voies de circulation automobiles seront délimitées par des bordures donnant ainsi la vision à l'automobiliste d'une zone urbaine où il se doit de ralentir.

L'ensemble du secteur sera éclairé et bénéficiera d'un aménagement paysager afin de "joindre l'utile à l'agréable". Nous ne perdons pas de vue que l'aboutissement de cet aménagement sera la réalisation d'un carrefour giratoire assurant la liaison entre la RN et la future déviation de la route de Raissac sur Lampy. Il marquera ainsi de façon définitive l'entrée de notre agglomération.

Ces travaux seront financés conjointement par l'Etat, la région, le département et la commune.

Les brèves

Le Kick Boxing Club tient la forme

Le Kick Boxing Club alzonnois compte actuellement 50 licenciés dont une douzaine de féminines. Les cours d'entraînement ont lieu le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 19 heures à 21 heures et le samedi de 10 heures à 12 heures. Ils sont encadrés par trois entraîneurs diplômés.

Le samedi après midi se déroulent aussi des cours pour les enfants à partir de 6 ans.

Courant décembre, deux boxeurs du KBCA ont participé aux championnats du

Languedoc Roussillon à Montpellier : Dino Perroto, classe A en moins de 71 kg, Zolt Kiss classe C en moins de 80 kg.

Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner au 04 68 76 91 04 ou au 06 72 95 64 25.



L'équipe locale du kick-boxing

De nouveaux artisans dans nos murs

Nouveaux fleuristes

Depuis le 18 novembre, nous sommes heureux d'accueillir Sandrine Narvaez et Stéphane Sfredo, qui viennent de créer, à Alzonne, un magasin sous l'enseigne "Eden Fleurs" au 31 avenue Antoine Courrière.

Sandrine, douze ans d'expérience dans le métier, possède un CAP de d'horticulture, plus un CAP de fleuriste.

On peut leur demander toutes créations, naturelles et artificielles, pour toute cérémonies.

Le magasin est ouvert de 8 heures à 20 heures non stop, livraisons gratuites dans la localité et dans un rayon de 20 km.

Un nouveau forgeron

Une métallerie ferronnerie vient d'ouvrir ses portes à Alzonne. Depuis quelques jours, Patrick DAUDE se tient à la disposition de ses clients dans son atelier sur la RN 113 au domaine de la Rode (à côté des cars Couchouron), pour tout ce qui concerne : portails, clôtures, mobilier en fer, soudures en tout genre, automatisme etc ...

M. DAUDE a un beau palmarès à son actif puisqu'il a exercé 15 ans dans la chaudronnerie, 3 ans comme professeur dans un CFA préparant CAP et BEP de chaudronnier métallier, ensuite dessinateur dans un atelier de chaudronnerie industrielle à Toulouse.

Avec une telle expérience du métier, il n'est pas à douter que M. DAUDE saura satisfaire les plus exigeants de ses clients.

Voeux de réussite dans leur métier à ces nouveaux artisans locaux.

Un nouveau lanceur au ball-trapp

Le samedi 11 septembre dernier, une animation un peu particulière régnait sur le stand de tir de la section ball-trap de l'ACCA. Les responsables de cette activité, quelques amis, des personnalités parmi lesquelles, M. ESCANDE, conseiller général, M. SALLES, maire d'Alzonne et président de la communauté de communes, M. DENAT, président du comité départemental de ball-trap et, bien entendu les tireurs qui fréquentent assidûment le stand, se trouvaient réunis autour d'une drôle de remorque surmontée d'une imposante caisse en bois peinte en vert wagon posée au milieu de la lande.

A y regarder de plus près, cette caisse contient un magnifique appareil rouge vermillon, surmonté de deux tourelles garnies de cibles de ball-trap. Il s'agit d'un lanceur Laporte 285 double trap qui vient compléter celui déjà en service depuis 1996.

Ce nouveau lanceur permet la pratique de l'une des disciplines les plus anciennes du ball-trap qui se développe actuellement dans le département. On appelle cela la fosse euro. Sans entrer dans des détails trop techniques, on peut préciser que le secteur angulaire où sont lancées les cibles est plus réduit, que les cibles sont plus lentes et que l'on peut pratiquer le tir en doublés. Avec ce nouvel appareil, la section ball-trap augmente et diversifie ses activités.

Bien entendu, on ne peut échapper aux aspects financiers d'un tel investissement. Près de 9000 €, des aides publiques à hauteur de 55 % (Conseil général, commune, DDJS), un effort réel d'autofinancement et un emprunt. De l'engagement humain aussi car il faut monter les dossiers, solliciter, penser les installations, les concrétiser, résoudre les aspects techniques (ce dont se sont chargés Guy ALBY et Régis ICHE).

Jacques BRAIL, le Président de la section rappelait tout cela dans son discours. Il soulignait la compréhension des collectivités territoriales et de la DDJS.

« Vous avez devant vous le matériel dont nous avons rêvé, concluait-il.

- Un rêve rapidement réalisé, en moins de huit mois, ce qui n'est pas le cas de beaucoup de dossiers ; vous avez de la chance, soulignait le Maire d'Alzonne. »

L'association de pêche se soucie de l'entretien des plans d'eau

L'association de pêche, la Gaule Alzonnaise, s'est réunie en assemblée générale, le vendredi 3 décembre à la salle polyvalente.

Une vingtaine de pêcheurs étaient présents. François Alcazar, président, a lu le rapport moral, en insistant sur le nombre de permis de pêche distribués : 66 permis adultes et 13 permis enfants.

Ensuite, il mettait l'accent sur la gestion piscicole et environnementale des deux plans d'eau de la commune.

D'une part, le lac de Fontorbe qui est empoisonné régulièrement et pour lequel le président propose une journée de nettoyage au début de l'année 2005 afin de le rendre plus agréable et accessible. D'autre part, le plan d'eau de Joucla qui sera prochainement nettoyé de son ensablement naturel.

Didier Tisseyre, trésorier, annonçait un budget équilibré et rappelait le coût des lâchés de truites.

Virginie Polidore, responsable de l'école de pêche, faisait part à son tour d'un bilan moral et financier positif.

Vingt enfants se sont inscrits pour la saison 2002-2003. Les enfants ont appris à pêcher dans différents milieux aquatiques, ont participé à une sortie de pêche en bord de mer et gagné de nombreux lots avec le concours d'évaluation de l'école de pêche.

La nouvelle saison a commencé. Trente enfants sont inscrits et un nouveau local est à leur disposition. Pour finir, elle soulignait le soutien entier des animateurs bénévoles avec leur savoir-faire et leur gentillesse.



Le bureau de la "Gaule Alzonnaise"

FESTIV'ALZ

ça bouge du côté des jeunes !!!!

Après le Rallye ados que vous avez pu découvrir dans le dernier numéro et qui a rencontré un vif succès, les jeunes ont participé à de nombreux temps de la vie de notre territoire : Fête de la Châtaigne, Journée du développement local, sortie Ciné suivie d'une grillade à la salle des jeunes d'Alzonne... plus des rencontres dont on ne sait pas grand-chose mais ... comment dire ... des liens se sont créés !

A chacune de ces participations, les jeunes ont démontré qu'ils n'étaient pas des consommateurs passifs, et ils ont pris une part active à l'organisation des différents moments : le service des repas, le démontage - en coulisse - de la scène, le rangement et le nettoyage des tables et de la salle, toutes ces choses qu'on ne voit pas mais qui font marcher une animation. Eh bien pendant la journée du développement local, c'était en grande partie eux !

Alors, pour le projet à venir, on peut compter sur eux : Le Festiv'Alz redémarre, et pour sa 7ème édition (déjà !), le groupe d'organisateur souhaite marquer le coup. Réduits à bien peu l'an dernier, ils n'ont pas pu donner à la soirée l'ampleur qu'ils auraient voulu. Mais petit à petit des jeunes et moins jeunes se sont ralliés à l'organisation et c'est une vingtaine de

personnes qui était présente pour faire vivre la soirée en mai 2004. Alors, pour l'édition 2005, ça va déménager !!!!!

Le Festiv'Alz, c'est quoi ? C'est une soirée organisée par des jeunes de la communauté de communes, âgés de 15 à 25 ans (mais ce n'est pas limitatif, tout le monde est bienvenu !). Cette soirée est une scène ouverte aux groupes de musiques créateurs. Plusieurs concepts ont marqué les éditions précédentes : danseurs, jongleurs, acteurs, taggeurs, D.J., sculpteurs... se sont produits aux côtés des groupes de musique. Des CD ont été gravés, des groupes qui sont passés au Festiv'Alz se retrouvent aujourd'hui dans les bacs des centres commerciaux, ou sur les scènes de concert du département...

Alors si vous voulez faire partie de l'aventure, foncez !!!! L'équipe est remontée à bloc et l'édition 2005 va cartonner !!!! On a besoin d'idées nouvelles, de bras pour porter, d'artistes pour décorer, de musicos pour sélectionner les groupes, et surtout de gens pleins de bonne volonté !!!

Cette année, le Festiv'Alz se déroulera le 21 mai... alors reprenez la date !!!!

Alors pour tout renseignement, contacter Stéphane Brugneaux ou Christophe Richard au F.E.P. d'Alzonne, 04.68.76.06.22. ou 06.15.50.2.3.4.5.

QU'ON SE LE DISE !!!!!

Communiquer, c'est dur....

De nombreux jeunes et parents se plaignent d'avoir les infos des animations proposées aux jeunes après leur réalisation... sachez donc que les plaquettes des animations et les autorisations parentales sont disponibles dans chaque mairie de la Communauté de Communes, qui est responsable ensuite de la diffusion de ces infos. Mais que cela ne vous empêche pas de contacter Christophe Richard, animateur Jeunesse au F.E.P. d'Alzonne, ou Stéphane Brugneaux, coordonnateur Enfance Jeunesse sur le territoire de la Communauté de Communes, qui vous tiendront au courant des projets en cours et des animations à venir (sortie patinoire en janvier par exemple ?).

Contact et renseignements :

F.E.P. Alzonne : 04.68.76.06.22., 06.15.50.2.3.4.5.

fep.alzonne@wanadoo.fr

Réseau ARC EN CIEL

La nouvelle saison du réseau culturel de la Communauté de Communes du Cabardès au Canal du Midi s'annonce, et nous l'attendons avec gourmandise. La saison dernière s'est terminée au mois d'octobre avec un festival de théâtre amateur très satisfaisant. Le public était au rendez-vous, les spectacles variés et de qualité.

Toujours soucieux de proposer le mieux du possible, le réseau Arc en Ciel vous présente la nouvelle programmation, jeune public et tout public.

Le jeune public

Spectacles pour enfants de la maternelle au cours moyen proposés aux écoles :

- ☞ "Je pars" Compagnie Pupella Nogués, les 16 et 17 décembre à Alzonne.
- ☞ "Solène" Compagnie Asphodèles, Le 27 janvier à Alzonne.
- ☞ "L'histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler" Compagnie Burlocco théâtre, le 11 mars à Alzonne.
- ☞ "L'échappée belle" Compagnie des petits bancs, le 8 avril à Alzonne.
- ☞ "Multipli" Compagnie Clandestine, le 3 mai à Montolieu.

Le tout public

- ☞ "Le carnaval des dupes" Le Lazzi théâtre, le 4 février, à Alzonne.
- ☞ "Le cri d'amour de l'huître perlière" Colette Migné, le 25 février à Ventenac Cabardès.
- ☞ "Divagations portugaises" Compagnie les 7 bosses, le 2 avril à Villegailhenc.
- ☞ "Ladies and gentlemen Lenny Bruce" et "Limite" Résidence avec Manuel Pratt, les 13 et 14 mai à Moussoulens.

NOUVEAUTE

Le F.E.P. propose 1 nouvel atelier. Si vous avez 16 ans et plus et que vous souhaitez apprendre à parler anglais. Chaque jeudi à partir du 6 janvier, Mme Viviane Smart vous accompagnera de 16h à 17h dans cet apprentissage au F.E.P. Inscriptions et renseignements au : 04 68 76 06 22.

FEP

LA MEDIATHEQUE

Toute l'équipe du F.E.P. vous souhaite une bonne année 2005 et vous présente les nouveaux horaires de la médiathèque.

La médiathèque est un lieu ressource, ouvert à tous les habitants d'Alzonne de 0 à 107 ans. Vous y rencontrerez :

- Huguette Savignac, bénévole, responsable coordonnatrice.
- Christine Corominas, responsable bibliothèque.
- Frédéric Raynier co-responsable de l'E.P.N. (Espace Public Numérique) et l'atelier d'expression pour les adolescents.
- Christophe Richard co-responsable de l'E.P.N. et des ateliers adultes et de création.
- Stéphane Brugneau pour le P.I.J. (Point Informations Jeunes).

Ouverture de la médiathèque, prêt de livre, EPN et PIJ

Mardi 15h - 19h

Mercredi 14h - 19h

Jeudi 10h - 12h

Samedi 9h - 12h

Accès libre aux ordinateurs

EPN (Espace Public Numérique) uniquement :

Jeudi et vendredi : 16h-19h.

Ateliers

Mardi 20h-22h (adultes)

Mercredi 15h-17h (expression jeunes dès 12 ans)

Vendredi 20h30-21h30 (création)

PIJ (Point Informations Jeunes)

Lundi 16h-19h.

Pour plus de renseignements tel : Médiathèque au 04 68 76 95 19, ou au FEP 04 68 76 06 22.

Vie associative

L'antenne d'Alzonne

Depuis quelques mois déjà, un sujet semble diviser la population alzonnaise : le projet d'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile. Après réflexion, nous avons décidé de faire une enquête sur cette fameuse "antenne" ; pour cela, nous avons rencontré M. Jean-Marie Salles, maire d'Alzonne et Mme Miquel, représentante de l'association Fontorbe.

Pour *M. le maire, pouvez vous nous expliquer pourquoi on installe une antenne sur Alzonne ?*

J.-M.S. L'antenne à Alzonne c'est une demande de l'opérateur Bouygues Télécom.

Quels sont les avantages que va apporter l'antenne ?

J.-M.S. L'intérêt premier sera de permettre à tout le monde d'avoir accès à la téléphonie mobile sur le secteur. L'autre avantage c'est que cela va apporter un revenu au village,

4500 € par an. Et si un autre opérateur vient s'installer, ce sera le même prix .

Trouvez vous que les alzonnais sont bien informés sur ce sujet ?

J.-M.S. Les alzonnais sont informés sur l'antenne, mais le problème c'est que chacun a une information et que personne n'a la même !

Quels inconvénients risque d'apporter l'antenne ?

J.-M.S. Il est vrai que ça va générer une nuisance visuelle mais il faut quand même l'accepter dans son village !

Quand envisagez vous de placer l'antenne, si tout se passe bien ?

J.-M.S. On ne le sait pas encore en mairie. C'est l'opérateur qui le décidera.

Pensez-vous que le village est divisé à cause de l'antenne ?

J.-M.S. Je ne suis pas convaincu que les villageois soient aussi partagés.

M. le maire, avez-vous un portable ?

J.-M.S. Oui bien sûr, j'ai un portable!

Contre *Mme Miquel, que pensez vous de l'antenne ?*

Mme M. Je pense qu'elle est nécessaire parce que de nos jours on a besoin des portables. Nous ne sommes pas contre l'antenne mais c'est l'emplacement qui nous gêne. Ce n'est pas une question d'esthétique mais de santé, il y a des risques possibles.

Pourquoi avoir créé l'association Fontorbe ?

Mme M. Nous l'avons créée quand on a su que l'antenne serait implantée à côté des habitations. Nous avons alors contacté les voisins du quartier et nous nous sommes réunis. On a fait une évaluation des risques pour les enfants, les adolescents les personnes âgées et les personnes fragiles.

Notre point de vue

Nous avons été très surpris par ces interviews car nous avons remarqué que les deux partis ont les mêmes idées et sont d'accord pour qu'il y ait une antenne à Alzonne. Donc pour résumer, pour l'association Fontorbe, l'emplacement de la zone artisanale

Nous sommes contre l'implantation de l'antenne sur la zone artisanale mais nous avons fait d'autres propositions : vers la Cassignole, ou en face du Puget. Suite à nos recherches, nous nous sommes réunis avec la mairie. Mais d'après la mairie ces emplacements sont trop éloignés du village. De leur côté, ils ont proposé d'implanter l'antenne au chemin de Cayrol. Quelques temps après nous avons fait savoir par courrier que nous ne nous opposerions pas à l'implantation de l'antenne à cet endroit

Pensez-vous que le village est divisé en deux à cause de l'antenne ?

Mme M. Oui je le pense et cela pourrait créer des tensions, ce qui n'est pas normal.

Trouvez vous que les alzonnais sont bien informés ?

Mme M. Nous avons fait tout ce que nous pouvions pour les tenir informés le mieux possible, on a fait des recherches très poussées...

Où en êtes vous en ce moment ?

Mme M. Nous avons envoyé une lettre à la mairie et à Bouygues Telecom et au tribunal administratif en disant que l'on ne s'opposerait pas à l'implantation de l'antenne.

Interview réalisée par Clémence Loubat et Elodie Gillis avec la participation de Léa Franc et Cyril Gillis.

Le portable du futur ?!



Interview



Mme Smart

Le saviez-vous?

Comme beaucoup d'autres villages de l'Aude, Alzonne devient un village cosmopolite !

Nous avons ouvert le journal à une famille anglaise installée sur le village depuis plus d'un an : les Smart.

Mme Smart, pouvez-vous nous dire d'où vous venez et depuis combien de temps vous êtes en France ?

Mme S. Nous habitons dans la région de Cambridge. Nous sommes en France depuis un an maintenant. Et nous avons atterris ici à Alzonne.

Pourquoi la France et pourquoi Alzonne ?

Mme S. Parce que la France est mon pays favori et j'aime beaucoup la campagne ! Nous avons choisi l'Aude car c'est un département que j'apprécie, le climat est agréable et c'est près de l'Espagne ! Alzonne est devenu

notre lieu de résidence principale. Je tiens à dire que nous nous sommes expatriés pour la retraite ! On a tenté l'aventure !

Quelle était votre profession ?

Mme S. J'ai été professeur d'anglais et de théâtre.

Vous dites que vous pratiquez le théâtre en Angleterre comment cela fonctionnait-il ?

Mme S. Nous avons 100 élèves ! La plupart des représentations étaient des représentations théâtrales et musicales.

D'où vient votre passion pour le théâtre ?

Mme S. Cette passion me vient de quand j'étais petite, dès l'âge de six ans j'ai commencé le théâtre. Cela sert à avoir plus de confiance en soi, plus de discipline.

Mme Smart, avez-vous connu la reine d'Angleterre ?

Mme S. Non, je ne l'ai jamais vue par contre, ma soeur l'a rencontrée!

Interview réalisé par Cyril Gillis et Anaïs Jeanet

Les tchats

Très appréciés des jeunes, les tchats et les forums sont un moyen moderne de

communiquer rapidement et de façon très ludique. En un clic on peut échanger avec ses amis même à l'autre bout de la planète !

Le problème c'est que certains sites sont utilisés par des personnes mal intentionnées ou cherchant à colporter des rumeurs voire, divulguer des informations à caractère xénophobes...

Ces dangers sont le revers de la médaille. Internet est un espace de liberté à chacun de savoir bien en user...



Le tchat en quelques mots...

...Qu'est ce qu'un tchat ?

Un tchat est une communication entre plusieurs personnes par le biais des ordinateurs sur Internet.

Les tchats sont des sites de rencontres ou on peut dialoguer gratuitement en temps réel et faire des rencontres ou échanger de idées.

Quels sont les risques ?

On ne sait pas toujours avec qui on communique.

Quelques précautions simples *

- ne pas donner de rendez-vous.
- ne pas donner son adresse, ni son numéro de téléphone ou autres choses qui pourrait permettre à la personne avec

qui vous tchater de vous retrouver.

*Il existe des logiciels de contrôle parental. L'association de protection de l'enfance, "Innocence en danger" (UNESCO), signale l'existence d'un logiciel de protection très efficace sur le site lcpa.fr.

Quand les jeunes s'en mêlent

DOSSIER : Les déchets

Quelques informations sur les déchets

Ordures ménagères

La collecte est effectuée par le S.I.C.T.D.M. du secteur d'Alzonne, deux fois par semaine dans le village et une fois par semaine dans les écarts.

Les conteneurs mis à votre disposition doivent être remplis **uniquement** d'ordures ménagères, déposées dans des sacs fermés.

Une fois par an, la commune distribue des sacs poubelle, si votre réserve s'épuise avant le renouvellement annuel ... Pensez aux sacs des courses, ou achetez-en quelques-uns !

Tri sélectif

La collecte est effectuée par le S.I.C.T.D.M. du secteur d'Alzonne, une fois par semaine, dans le village, c'est le mercredi. Attention, les collecteurs commencent tôt le matin, et parfois, modifient la tournée pour des raisons techniques... Pour être sûrs d'être bien collectés, il est préférable de sortir la caissette **la veille**.

Collectes annexes

La Commune d'Alzonne effectue des collectes annexes afin de permettre **aux personnes ne pouvant pas transporter** certains déchets jusqu'à la déchetterie (pas de véhicule, gros volumes ...) de s'en débarrasser. Ces collectes ont lieu le mercredi matin dans le village, de manière alternative : une semaine les déchets verts, et la suivante les encombrants et ainsi de suite.

Pour les "campagnes" : se renseigner auprès du secrétariat de la Mairie.

La déchetterie :

A partir de 2005, l'accès de la Déchetterie Intercommunale est réservé aux détenteurs d'un badge (simple inscription gratuite à l'accueil de la Mairie)

Les déchets acceptés sont :

- 1.les gravats – la terre, les encombrants, les déchets verts, la ferraille et les gros cartons (ceux ne pouvant être collectés par le tri sélectif), papiers.
- 2.les huiles moteur / de friture
- 3.les piles / batteries
- 4.les déchets toxiques (seulement ceux produits par un usage domestique)

La déchetterie est ouverte tous les jours, même le samedi.

MAIS QUE METTRE DANS LES CAISSETTES ???

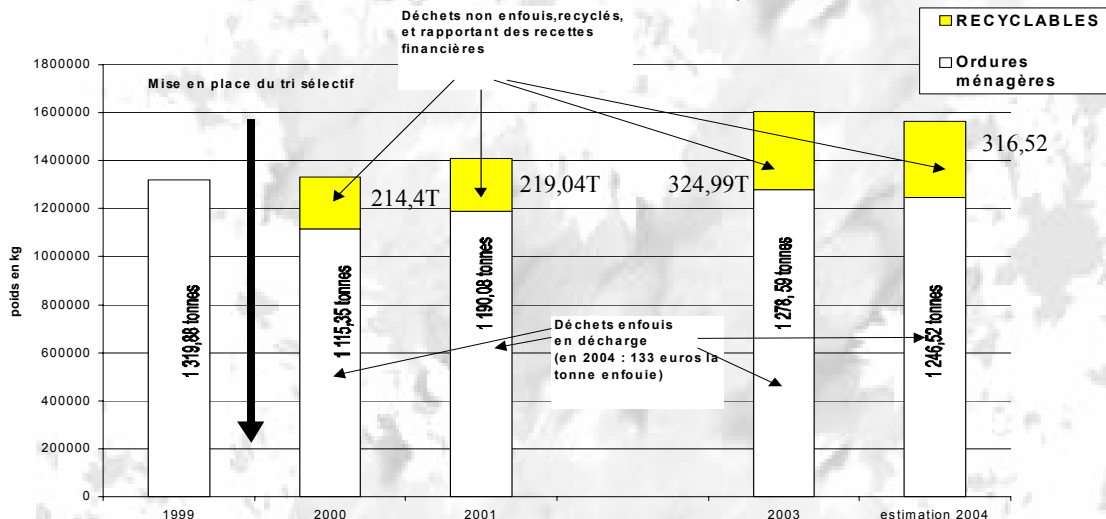
Dans la caissette, on peut mettre tous les déchets conformes aux consignes Eco-emballages

1. bouteilles et bocaux en **verre**
2. bouteilles et flacons en **plastique**
3. boîtes de conserve, barquettes, aérosols en **métal**
4. briques de boissons (jus de fruit, lait, vin, soupe...) en **tétrabrique**
5. cartonnettes (petits et moyens emballages) en **carton**
6. revues / journaux / magazines ... en **papier**

DOSSIER : Les déchets

Quelques informations sur les déchets

Poids des différents types de déchets collectés dans les communes gérées par le S.I.C.T.D.M. du secteur d'ALZONNE, de 1999 à 2003, et estimation de la production 2004



Depuis la mise en place du tri sélectif, une partie des ordures ménagères est captée en vue de leur valorisation par recyclage. C'est également autant de poids en moins d'ordures "ultimes" enfouies.

Rappelons que pour l'année 2004, la tonne de déchets transportée et enfouie est facturée 133 Euros.

Sachant que nous produisons environ 1250 tonnes en 2004, le transport et l'enfouissement à eux seuls représentent une dépense de 166 250 Euros (1 090 530 Francs).

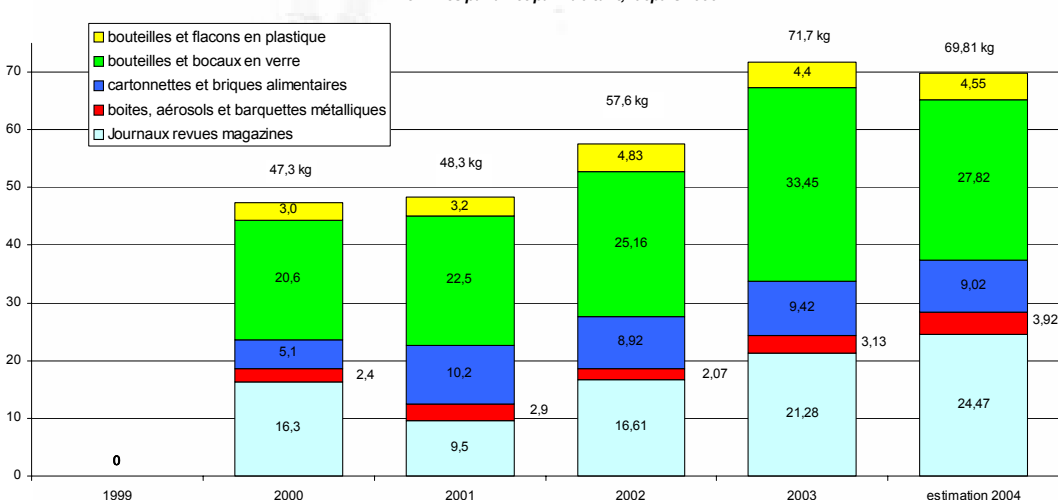
S'ils étaient enfouis, les déchets collectés

dans les caissettes, soit 317 tonnes, coûteraient 42 000 Euros en plus (275 501,94 Francs).

De plus, Eco Emballages nous versera en 2004 pour l'effort représenté par leur tri des déchets recyclables de 2003, la somme de 37 739 Euros (247 551,61 Francs).

C'est pourquoi, en plus de tous les avantages écologiques d'un tri sélectif des déchets ménagers, c'est également un enjeu économique que de réduire encore et toujours le poids des déchets jetés dans les conteneurs à ordures ménagères.

Poids des produits collectés dans les caissettes jaunes dans les communes du S.I.C.T.D.M. du secteur d'Alzonne en kilos par an et par habitant, depuis 1999



L'énergie électrique

Historique

Avant la seconde guerre mondiale, de nombreuses petites sociétés privées distribuait l'électricité dans toute la France, mais les moyens de distribution étaient limités et vétustes.

Après la guerre et avec la reconstruction du pays, alors que les matières premières manquaient, la France optait pour l'utilisation d'une ressource énergétique nationale et renouvelable : l'hydroélectricité, (barrages).

C'est avec la loi de 8 avril 1946 que toutes les petites sociétés sont nationalisées et regroupées au sein d'une seule entité **EDF**.

L'entreprise crée et acquiert un statut commercial et industriel, elle a en charge la production, le transport, la distribution de l'électricité sur le territoire national.

Dans les années 50/60 plus de 40 barrages sont construits, les usages multiples de l'électricité font doubler la production en dix ans. Les ménages s'équipent en matériel blanc, source de confort et de vie simplifiée.

1963 est une année importante avec l'application du tarif "universel" emblématique du concept de service public.

Dans les années 70, lors de la crise pétrolière un nouveau défi est imposé : accroître l'indépendance énergétique de la France avec la création d'un parc nucléaire sûr et performant.

Pour les ménages, l'électroménager plus sophistiqué prend de plus en plus d'importance : lave-vaisselle, congélateur, sèche-linge et chauffage électrique.

La fin des années 90 est marquée par l'ouverture des marchés européens de l'électricité, la dimension européenne et internationale d'EDF s'accélère.

Les années 2000 marquent la création du groupe EDF, constitué d'un réseau d'entreprise qui fournissent énergie et services dans le respect de la charte éthique du groupe et de missions d'intérêt général.

Le 1 juillet 2004 le marché électrique s'ouvre pour les clients professionnels à la concurrence, 2,3 millions de clients pourront choisir leur fournisseur d'énergie.

Un programme Éole 2005 vise à installer en France d'ici 2005 un parc éolien productif, dans l'Aude de nombreux projets ont vu le jour ces dernières années.

En juillet 2007 le marché de l'électricité sera ouvert à tous les consommateurs qui pourront choisir leur fournisseur d'énergie.

NUMEROS UTILES

Numéro de téléphone électricité

Dépannage électricité : 0810 333 011

Accueil particuliers : 0810 110 011

Accueil professionnels : 0810 126 126

Numéro de téléphone GAZ

Dépannage GAZ 04 68 47 50 89

Accueil particuliers : 0 810 140 150

Accueil professionnels : 0811 01 3000

Le groupe EDF

Le groupe EDF-GDF était une entreprise publique à caractère industriel et commercial par la loi du 9 août 2004 EDF et GDF deviennent des sociétés anonymes.

Le groupe assure production, transport, distribution, sur le territoire français.

Deux entreprises différentes ayant chacune leur propre direction, il existe 102 centres EDF GDF services.

EDF est le premier électricien européen avec 31 millions de clients en France et 20 millions hors de France et premier exportateur en Europe avec 77 milliards de KWh vendu. Il emploie 161738 personnes.

Le groupe EDF propose des solutions adaptées aux besoins de chacun de ses clients dans le monde. Il investit dans un programme de recherche et de développement responsable et rentable centré sur la maîtrise de la demande d'électricité sur les énergies renouvelables et les sources d'énergies du futur, les produits de demain et sur l'optimisation des réseaux.

Eau, Soleil, vent, végétaux, marées, chaleur de la terre, peuvent fournir une énergie propre qui favorise un développement durable.

L'énergie électrique

Le centre vallées d'Aude

Edf Gdf vallées d'Aude est un centre de distribution mixte (électricité et gaz). Il est chargé de distribuer et de vendre l'électricité et le gaz dans les meilleures conditions économiques et d'assurer la continuité de fourniture à la clientèle.

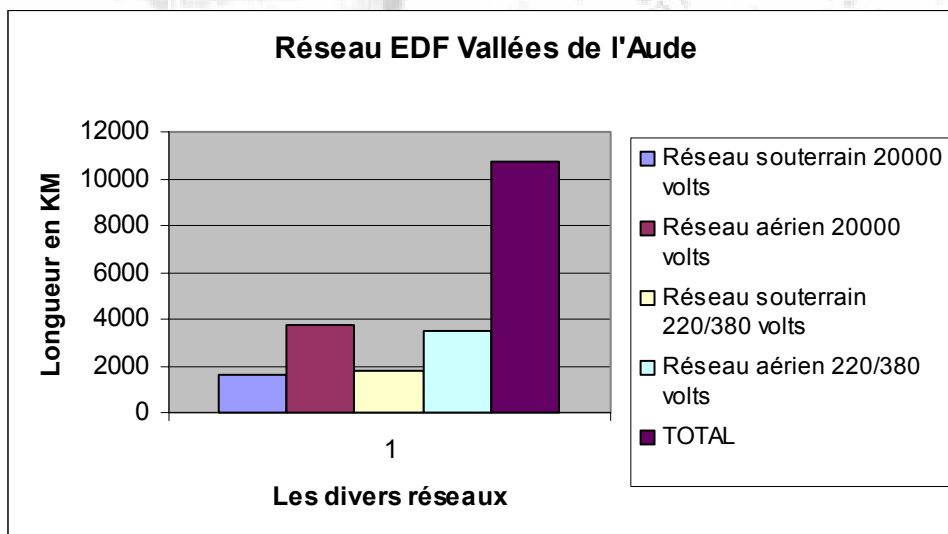
Le siège se situe à Carcassonne, il est placé sous l'autorité d'un directeur, M. **Labit** qui assure la responsabilité légale de l'entreprise.

Le centre vallées d'Aude compte **241407 clients électricité** et **42440 clients gaz**.

Le nombre de postes de distribution EDF s'élève à 5266.

Cette imposante toile d'araignée est gérée par 465 agents : 37 cadres, 194 agents de maîtrise, 234 agents d'exécution.

EDF GDF services Vallées d'Aude



Histoire locale

Les MONUMENTS du village

La croix de la place du Plô

De nombreuses localités comptent des croix ou de petits monuments érigés en souvenir d'événements qui se sont déroulés dans le passé et qui sont tombés dans l'oubli le plus complet.

Ainsi donc, sur notre place du "Plô" bien ombragée, se dresse une croix avec son socle mais qui ne porte aucune inscription. D'après les dires d'historiens locaux et notamment de l'abbé COURRIEU qui fut prêtre à Alzonne de 1952 à 1968, cette croix immortalise l'exécution le 23 mai 1652 de deux alzonnais, accusés de meurtre alors qu'ils étaient employés à l'hôpital d'Alzonne, sur la personne d'un passant hébergé dans cet établissement.

En ce temps là, la guillotine n'existait pas et les condamnés à la peine de mort subissaient le supplice de la roue, par lequel le trépas intervenait après la rupture des membres attachés ainsi que le corps à la dite roue.

Procédé cruel dénoncé par Voltaire au XVIII^{ème} siècle, avant qu'apparaisse la guillotine inventer par un certain GUILLOTIN, et que l'on appelait communément les bois de justice.

Pour en revenir au 23 mai

1652, l'exécution de nos deux alzonnais a été publique.

Toute la population était invitée à se réunir autour de l'échafaudage qui portait la roue, et l'on peut imaginer un instant l'atroce agonie que supportaient les suppliciés. Après leur trépas, les condamnés ont été transportés avec un imposant cortège devant l'hôpital implanté dans l'ancien garage CAZAUX, face au cimetière.

Cette journée fut éprouvante pour les habitants et notamment l'épouse et le fils d'un condamné, qui à genoux a fait amende d'honneur, que l'on pourrait interpréter comme le pardon de nos jours.

Souvenons-nous donc, en passant devant cette croix du "Plô" de la barbarie avec laquelle on appliquait ce que l'on appelait l'exemplarité.



La croix de la place du plô